

Discours voeux 2017

Bienvenue à toutes et tous,

Après ces quelques mots de Mme la Présidente du Collège et du Conseil de police, à mon tour de vous souhaiter pour 2017 un maximum de choses positives, enrichissantes et agréables, tant sur le plan personnel, familial que professionnel ...

Pas facile d'innover ou d'être original en ce mois de janvier, où nous nous déplaçons de salle en salle, de commissariats en hôtels de ville, de palais de justice en palais provincial, nous délectant des bons mots et du florilège de citations qui émaillent les différents discours. Pas facile non plus de trouver les mots justes, correspondant aux situations vécues au long de l'année écoulée ou à l'actualité parfois capricieuse. Exercice de style régulièrement périlleux, où les messages se doivent d'être clairs tout en restant conviviaux et non personnalisés. Bien sûr, on pourrait éluder la question en programmant « Une réception presque parfaite » ou un « Top Chef ... de Corps », où les performances culinaires des différents traiteurs ou artisans seraient passés au crible. En espérant que cela ne soit pas « Cauchemar en cuisine » ! Mais comme notre Centre culturel des Roches manque d'une salle de bain pour faire le debriefing et attribuer les points, trouvons autre chose ...

Nous avons bien pensé frapper un grand coup en invitant une vedette pour animer notre soirée. Pas de chance, toutes celles que nous avons contactées se sont désistées ... De guerre lasse, nous sommes revenus à quelque chose de plus classique ...

Il y a un an, quasiment jour pour jour, rappelez-vous, vous étiez accueilli au son de la musique de Star Wars et de l'un ou l'autre reportage pour évoquer la « menace » avec un grand M. Déjà bien présente, plutôt lointaine, encore assez diffuse pour qu'on puisse si pas en rire, du moins en sourire...

Aujourd'hui, cette menace n'est plus « fantôme », elle est devenue bien réelle et concrète, elle a frappé au coeur même de notre pays, avec les conséquences que l'on sait. Exit donc le sourire pour l'évoquer, place d'abord au recueillement, puis à la prise de conscience et à la remise en question. Même si l'analyse politico-opérationnelle du 22 mars 2016 est toujours en cours par le biais d'une commission parlementaire, notre paysage policier en général en a subi ipso facto les conséquences : maintien d'un niveau de menace élevé, sécurisation renforcée des événements, collaboration accrue avec d'autres acteurs de la sécurité, prestations d'appui de nos zones vers d'autres services policiers, qu'ils soient de la police locale ... ou fédérale, important travail de récolte et d'exploitation des

renseignements avec, osons-le dire, quelques résultats encourageants dans plusieurs enquêtes terroristes avec des interpellations à la clé.

A côté de cela, que pèsent la sécurisation de la retransmission des matches de football de l'Euro 2016, voire même le remplacement des gardiens de prison en grève, si ce n'est un nombre conséquent d'heures de travail et, une fois de plus, des questions concernant certaines missions dites « essentielles » de la police ?

C'eut été trop beau si l'actualité policière de 2016 s'était limitée, pour notre zone et celles voisines, à quelques mesures de sécurité, à quelques réunions de l'une ou l'autre Task Force et à un surcroît de travail en police administrative ou judiciaire. Il y a un an, j'évoquais, avec le sourire, le fait que le mot de la fin restait bien souvent ... au Parquet ! Eh bien, je dirais que cette fois il revient à la Cour européenne des Droits de l'Homme puisque nous voilà gratifiés, depuis le 27 novembre 2016, d'un épique Salduz (+). Je ne résiste évidemment pas à l'envie de vous montrer, ne fut-ce qu'une seconde, un des arbres décisionnels (il n'y en a jamais que 8 ...) qui trônent en bonne place au-dessus du bureau, sur la table de chevet et dans la mallette d'intervention de chaque policier. Loin de moi l'idée de contester le bien-fondé de la motivation intrinsèque de cette décision, ce ne serait pas politiquement correct, évidemment ! Mais pour évoquer le policier de terrain moderne, on citait déjà souvent Remy Brica, saint patron des hommes-orchestres. On pensera maintenant aussi à la déesse Kali, aux huit bras, ou à l'Hydre de Lerne de la mythologie grecque qui possède sept têtes.

Notre seul salut réside donc dans la jeune génération de collègues qui manipule simultanément clavier d'ordinateur et de téléphone portable, en visualisant trois écrans, quatre applications et deux réseaux sociaux, tout en expliquant à leur vis-à-vis la dernière émission de télé-réalité ... Ils, ou elles se reconnaîtront ...

Au-delà de cette évocation somme toute sommaire de 2016, je souhaiterais rapidement brosser notre actualité, celle de la zone de police, tout en liant notre quotidien à quelques valeurs qui me sont chères, de même qu'à vous j'espère. Car si la Lesse et la Lhomme coulent toujours dans le même sens, ce n'est pas pour autant que rien ne se passe autour du Ry de Vachaux ou de Héret !

Il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions approfondies de l'année passée et, par ailleurs, ce n'est pas le but de cette allocution. Disons simplement que nous aurons dénombré moins de faits judiciaires, une baisse des infractions contre les biens et les personnes, moins de cambriolages, moins de faits de violence physique, moins d'accidents ... Par contre, nous restons particulièrement

préoccupés, comme l'ensemble de l'arrondissement sans doute, par la consommation mais surtout le commerce de stupéfiants, pour lequel le nombre de constatations a quasiment triplé par rapport à 2015. La petite criminalité locale aura été suivie de près, dans différentes matières et avec un certain succès. Plusieurs mandats décernés dans le domaine des stupéfiants ou des mœurs, mais aussi, très récemment, les interpellations des auteurs d'actes de vandalisme à ROCHEFORT, suspects qui avaient confondu friterie ou marchés de Noël avec cérémonies des Grands Feux ...

Notre actualité ne fut pas que judiciaire, puisque plus de 300 événements ont été organisés ou ont dû être gérés sur le territoire de nos 2 communes, et que, d'une manière ou d'une autre, notre corps de police y a été associé. Quelques exemples :

- la ferveur footballistique ne nous aura pas épargné, puisque les écrans géants étaient bien présents sur les places ou dans les salles de fêtes lors de l'Euro 2016
- la mode des festivals est passée par ROCHEFORT, avec Dream In et autre Timeless pendant l'été
- l'impact de la grève des camionneurs du 01 avril n'aura pas été négligeable, impliquant la gestion d'un itinéraire de délestage avec nos voisins de Condroz-Famenne
- des événements culturels et sportifs traditionnels tels que 101ème Airborne, courses de côte, Walloon Hill et autres joggings requièrent toujours notre attention

Ce travail de police judiciaire et celui plus communément appelé de « police administrative » ne peut se faire avec succès qu'en mettant en avant deux valeurs phares : le **partenariat** et la **transversalité**. J'ose affirmer que ces deux notions ont trouvé leur place au sein de la zone, de manière très concrète. Quelques commentaires....

Dans l'esprit des nouvelles directives actualisées en matière de gestion d'événements, une synergie simple et efficace entre Autorité communale, services de police et d'urgence et organisateurs est devenue un must. Nous relevons que cela fonctionne dans la zone et avec nos partenaires et que lorsque quelque chose doit être amélioré, cela se fait dans un esprit positif et ouvert. J'en veux pour preuve le debriefing des événements de l'été organisé pour la première fois conjointement avec les deux communes, à la satisfaction générale. Je citerai également le travail réalisé autour du plan d'urgence du Domaine des Grottes de Han, un des principaux acteurs touristiques de notre zone.

Pour de nombreux dossiers judiciaires, ce partenariat est également un facteur critique de succès. Les contacts fréquents entre zones de police permettent d'avancer rapidement sur bon nombre de dossiers, certainement lorsqu'il s'agit de criminalité locale. Une relation franche et décomplexée

avec les Autorités judiciaires permet également de progresser avec efficacité et pragmatisme, malgré un cadre légal qui est, avouons-le, de plus en plus complexe et contraignant. La signature le 18 avril dernier d'un protocole entre le Parquet et les Communes dans le cadre des sanctions administratives communales constitue aussi un autre volet de ces collaborations.

Enfin, le partenariat se concrétise également au profit de la société civile, comme l'implication de la zone dans le projet de disparitions de seniors, piloté par la Cellule des Personnes disparues ou encore, le 27 septembre dernier, la collaboration avec le Commissaire Olivier BOGAERT du RCCU Bruxelles, dans le cadre de l'émission Ram Dam de MATELE, faite par et pour les jeunes.

La **transversalité**, quant à elle, se doit d'abord d'exister au sein du corps de police. Le décloisonnement entre services, une approche souple des missions, une vision globale du rôle de la police sont essentiels, et, soyons clairs, même à l'échelle modeste de notre zone, rien n'est jamais acquis en ce domaine. Des rappels sont parfois nécessaires, la prise de conscience que l'on travaille pour un tout et non pour soi-même n'est pas omniprésente, mais les progrès sont notables, et je m'en réjouis.

A l'heure où, au plus haut niveau, on se penche de plus en plus sérieusement sur le rapprochement, voire l'intégration, des fameux piliers administratif et judiciaire, où le sujet est évoqué en Commission parlementaire, et où le spectre d'une nième réforme policière se profile régulièrement à l'horizon, j'ai à coeur de mettre en avant le fait que dans une zone de police, les interactions entre les matières administratives et judiciaires sont multiples et de tous ordres. Dès lors, la transversalité que j'évoquais ci-avant est d'autant plus indispensable.

Illustration : lors d'un événement festif, matière de police administrative s'il en est, le service d'enquête récolte des informations utiles aux dossiers en cours, ce qui bien souvent débouchera sur des interpellations voire des élucidations.

Lors d'une démarche de domiciliation, un agent de quartier aura l'attention attirée par des agissements suspects, devant peut-être être signalés dans le cadre du terrorisme.

On le voit, dans notre vécu quotidien, tout cela est fort proche. Et c'est là qu'une transversalité bien comprise, tant au sein de la zone qu'avec nos voisins et partenaires, prend tout son sens !

Au-delà de ce travail de terrain ou de deuxième ligne, n'oublions pas qu'à effectif constant, le volume de travail est croissant. N'en déplaise à ceux qui planchent sur les « tâches essentielles » de la police, pour lesquelles des solutions parfois fort aléatoires ou à long terme sont évoquées, maintenir le « bleu en rue » à un niveau acceptable ne va pas de soi. Nous travaillons à flux tendu,

avec une marge de manoeuvre fort mince, voire inexistante lorsqu'il s'agit du développement de projets. Je serais par ailleurs fort étonné que mes collègues Chefs de Corps puissent me contredire à cet égard. Alors, dans ce contexte, la valeur de disponibilité prend tout son sens. Et en 2016, suite à des circonstances individuelles autant variées que légitimes, les dons d'équilibriste des responsables de la planification des services ont été fortement sollicités.

C'est l'occasion pour moi de remercier, publiquement et chaleureusement, toutes celles et ceux qui ont pu, ou dû, modifier un agenda professionnel fort souvent difficilement combinable avec une vie privée harmonieuse. Nous avons pu compter sur eux et, au-delà de la direction de la zone, c'est l'ensemble de la population de ROCHEFORT et de HOUYET qui les remercie.

Cette capacité humaine limitée ne trouvera pas de solution uniquement dans une disponibilité sans faille des membres du personnel. Il est temps de se poser les bonnes questions, à savoir comment anticiper et prévoir la gestion des non-activités préalables à la pension, les conséquences d'un vieillissement croissant mais réel de nos policiers (âge moyen dans la zone : 45 ans et 5 mois!) ou les conséquences de dispositions statutaires certes utiles mais néanmoins contraignantes. Ces questions, le staff de la zone se les pose régulièrement, et 2017 sera sans aucun doute l'année d'un débat plus large et de décisions fondamentales au niveau du Collège de police à ce propos.

Dans le même contexte, notre zone reste résolument ouverte aux modes de collaborations et aux rapprochements interzonaux, plus ou moins élaborés et structurés. Nous avons par ailleurs déjà fait des propositions en ce sens l'année passée, malheureusement sans réel résultat concret.

D'autre part, ce n'est un secret pour personne, le fonctionnement d'une zone de police est aussi intimement lié aux bonnes relations et à l'écoute du Collège et du Conseil de police. C'est donc ici clairement la notion de **confiance** qui est mise en avant. Si la zone de police met un point d'honneur à travailler « livres ouverts », nous avons réellement et tout au long de l'année bénéficié de la compréhension et du soutien de nos instances. Cela n'est pas nécessairement le cas partout, et cela n'a pas de prix. Si ces remerciements sont réitérés chaque année, ils n'en sont pas moins sincères et prononcés au nom de tous les membres de la zone de police.

Je terminerai en vous donnant des nouvelles de nos bébés, que certains parmi vous ont vu naître il y a maintenant déjà plus de deux ans. A savoir, bien entendu, notre page Fb, forte d'environ 1500 « like » et abonnés. Dans le cadre de notre priorité « communication externe » du PZS, cet outil est maintenant devenu un incontournable ! Il a permis de créer un réel lien de proximité avec bon nombre d'habitants de la zone, qui n'hésitent pas, de manière constructive, à nous interroger ou à faire part de leurs avis.

Les résultats des publications sur Fb sont parfois surprenants, avec pour preuve le trio de tête des portées de publications pour cette année 2016 : la photo d'une remorque trouvée (30679 p), l'annulation de la chasse aux oeufs de ROCHEFORT (27369 p) et l'inévitable radar répressif (25547 p).

De même, notre site Internet reste un outil de communication important, et la zone contribue à l'évolution de la plate-forme web de la police intégrée en déléguant un de ses membres au sein du groupe de travail « Police Web Platform » de la Commission Permanente de la Police Locale.

Voilà. Je m'arrêterai ici, certains que malgré tout, la plupart d'entre-vous seront ravis de procéder à l'une ou l'autre modeste dégustation, libre à vous de le mentionner à Gault, Millau ou Michelin !

Mais avant celle-ci, nous nous devons de remercier chaleureusement deux personnes ayant rejoint le groupe de plus en plus restreint des pensionnés :

- tout d'abord Francis GREGOIRE, inspecteur principal officiant au Bureau de Gestion et d'Appui judiciaire ;
- ensuite Philippe LAMBRECHTS, qui après une carrière sous les drapeaux, avait depuis longtemps rejoint les services de police et notre zone au sein du service logistique.